

Compte Rendu du comité directeur du 5 mars 2021

Présents : Dominique Gengembre, Robert Dumez, Dominique Leblond, Dominique MAS, Bruno Roualet, Claire Waïss.

Absent : Laurent Spagnesi

Le comité directeur tenu ce jour fait suite à l'AG 2021 tenue par correspondance à 9h30. En effet des sujets devaient être traités rapidement. La séance commence à 10h15.

1. Point secrétariat

Annick Zigoni qui a représenté les randonneurs briennois à l'AG a laissé un message courriel mentionnant qu'elle souhaiterait apporter une aide au sein de notre comité. Claire va l'appeler.

D Leblond a contacté Laurent Spagnesi concernant ses absences répétées. Celui-ci a pris des engagements autres qui l'occupent beaucoup. Il demande un temps de réflexion jusqu'à juin prochain.

Le CDOS renouvelle ses administrateurs le 8 avril prochain lors de leur AG. Il serait judicieux que nous y soyons représentés pour notre activité : la randonnée. Christian Cordier a été administrateur pendant plusieurs mandats. Claire Waïss, Vice Présidente, propose de déposer sa candidature pour apporter une aide à la représentation du sport de nature, sport santé. Vote à l'unanimité des présents. Bruno R confirme que la rando santé prend de plus de plus de place au sein des clubs. Il indique que l'aviron et le tennis sont considérés comme sports recommandés par les médecins.

2. Stratégie d'aménagement et de valorisation des sentiers de randonnée de l'Aube

D Gengembre rappelle les derniers points sur la convention cadre en cours de rédaction et les RDV à prendre avec les collectivités et les offices de tourisme. Cette convention n'a pas d'enjeux financiers, c'est juste un rappel de nos compétences sur nos sentiers.

Les OT ont en charge la promotion des sentiers et la vente de nos produits.

Le 11 mars une réunion est prévue pour la présentation de U Map pour les OT, le comité est convié, D Mas, D Leblond et Robert seront présents.

Le 23 mars RDV est pris avec Alexis Gilbert des Grands Lacs avec présence de D Mas et D Leblond 14h30 à Brienne.

L'OT des pays d'Othe va également proposer une date proche.

Ce sont les communautés de communes qui ont les compétences randonnées !

Nos GR et GRP sont-ils inscrits au PDIPR ? C'est la garantie de leur protection dans le POS. Poser la question à la CRSI représentée par D Bidot.

Il faut relancer le conseil départemental pour le **PDIPR**, D Leblond s'en charge.

Le **CDT** doit aussi être rapidement consulté.

PETR ou Pôle d'équilibre territorial et rural est un établissement public regroupant plusieurs établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre associés dans un périmètre territorial non enclavé sous la forme d'un syndicat mixte. Le PETR est un outil de coopération entre EPCI sur les territoires situés hors métropoles. Ils sont en quelque sorte le pendant des pôles métropolitains. C'est un établissement public constitué par accord entre plusieurs **EPCI** (établissement

public de coopération intercommunale) à fiscalité propre, au sein d'un périmètre d'un seul tenant et sans enclave correspondant à un bassin de vie ou de population.

Le PETR a pour objet de définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre. Il a pour mission de fédérer les communes et les **EPCI** membres pour mettre en œuvre un projet de territoire. Dans ce cadre le PETR pourra exercer des compétences et missions en créant tous services publics utiles, administratifs, techniques ou financiers dans les domaines allant du développement économique à la transition énergétique. Il met en place la Conférence des Maires : instance consultative réunie une fois par an qui donne un avis sur le projet de territoire et les grandes orientations du territoire. Il met en place le Conseil de Développement. Il sera bien entendu consulté. Il est représenté dans trois secteurs de l'Aube.

D Gengembre pose la question sur la possibilité de la **sous traitance**, par contrat, cadrée par un responsable/administrateurs sentiers du comité avec une exclusivité. C'est un sujet stratégique majeur à prendre en considération. Ce sera dans le domaine technique et non pas administratif. La labellisation des sentiers pourra être gérée non seulement avec le comité mais aussi avec les responsables des communes concernées. Robert D confirme que c'est un bon choix plutôt que de s'engager dans un emploi. D Leblond indique qu'il y pensait depuis longtemps.

Le comité directeur se termine à 11h15.

Prochain comité directeur : le 9 avril 2021 à 14h.
